



Association de soins, prévention
des risques et prévention des addictions

ABRÉGÉ DU RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024

**Intégralité de notre rapport d'activité 2024
à lire ou à télécharger sur notre site
www.apreto.fr
à compter du 20/07/2025**





SOMMAIRE

01

**Association
APRETO**

page 3

02

CSAPA

page 12

03

**CSAPA
Soin et accompagnement**

page 18

04

**CSAPA
Consultations Jeunes
Consommateurs**

page 25

05

**CSAPA
Consultations avancées**

page 27

06

**CSAPA
Actions transfrontalières**

page 30

07

**CSAPA
Maison d'arrêt**

page 33

08

**CSAPA
Hébergement
Thérapeutique**

page 37

09

**CSAPA
Prévention**

page 45

10

**Médiation Prévention
Quartier**

page 48

11

CAARUD

page 50

12

APPART'74

page 56

13

AXIHOME 74

page 60

01

Association APRETO





Rapport moral du président

Jean-Marie RAFFENEL

Chers membres, chers partenaires, chers amis, C'est avec une grande responsabilité et un profond engagement que je vous présente ce rapport moral, reflet des orientations et des actions de l'Association APRETO au cours de l'année écoulée. Notre association, fidèle à sa mission d'accueil, de soin, d'accompagnement et de prévention, a poursuivi ses activités avec détermination dans un contexte social de plus en plus complexe et marqué par l'aggravation des vulnérabilités, en particulier chez les femmes.

L'association APRETO continue de développer une palette d'interventions dans le cadre du CSAPA incluant :

- Les soins et l'accompagnement des personnes confrontées aux addictions.
- La Consultation Jeunes Consommateurs (CJC).
- Les consultations avancées, au plus près des territoires.
- Les actions transfrontalières, en lien avec nos partenaires du Canton de Genève et l'Association Première Ligne.
- L'hébergement thérapeutique.
- Les actions de prévention, de réduction des risques, de médiation de quartier.
- Ainsi que les activités de notre CAARUD, qui restent un appui indispensable pour les personnes les plus en rupture.

Un volet particulièrement sensible reste celui porté par l'Appart74, auprès des personnes en situation de prostitution ou exposées à une extrême précarité.

L'année passée a souligné l'urgence d'une meilleure prise en compte des femmes, de plus en plus touchées par la pauvreté, l'isolement, la violence, et les addictions.

Nous affirmons aujourd'hui qu'il y a urgence absolue à répondre aux besoins spécifiques des femmes, notamment par des solutions de logement sécurisant et un accompagnement global, respectueux et individualisé.

Nous souhaitons également réactiver le réseau des familles d'accueil thérapeutique, pilier essentiel d'une prise en charge humaine et structurante.

Les perspectives 2025 :

L'association APRETO reste résolument engagée pour s'adapter, innover, et répondre avec pertinence aux nouveaux enjeux sanitaires et sociaux. Cela implique une mobilisation continue de nos équipes, de nos bénévoles et de nos partenaires.

Nous posons une attention particulière sur la cohérence des parcours de soins et de vie, la dignité des personnes accueillies, et la coopération interinstitutionnelle, en particulier dans les zones frontalières.

Je tiens à adresser mes plus sincères remerciements à l'ensemble de nos financeurs et partenaires institutionnels, qui permettent à notre association de poursuivre ses missions :

- L'Agence Régionale de Santé (ARS),
- L'État,
- Le Département de la Haute-Savoie,
- Annemasse agglomération,
- La ville d'Annemasse,
- La commune de Saint-Julien-en-Genevois,
- Ainsi qu'à tous les acteurs associatifs et sociaux qui œuvrent à nos côtés...

Enfin, je remercie chaleureusement les équipes d'APRETO pour leur professionnalisme, leur humanité, et leur engagement sans faille.

Ensemble, nous continuerons à défendre les valeurs de solidarité, de justice sociale et de santé pour tous.

**Le Président,
Jean-Marie RAFFENEL**



Les membres du Conseil d'Administration

Membres de droit

- Monsieur le Président d'Annemasse Agglo ou son représentant
- Monsieur le Maire d'Annemasse ou son représentant
- Monsieur le Maire de Thonon-les-Bains ou son représentant
- Un représentant des Médecins Psychiatres de l'Établissement Public de Santé Mentale de la Vallée de l'Arve - La Roche-sur-Foron
- Un représentant des Familles d'Accueil de l'APRETO
- Un représentant du CSE de l'APRETO



Membres élus

- GROSSET Dominique
- CLAUDE Josette
- STAUFFERT Olivier
- FASOLI Henri
- GUERIN Murielle
- DORANGE Françoise
- BOCEK Aurélie
- HOARAU Fred
- MOGE Emmanuelle

Composition du Bureau

RAFFENEL Jean-Marie
Président

REGILLO Jean-Paul
Vice-Président

PRODHON Marie
Trésorière

SURETTE Françoise
Secrétaire

LACROIX Pierre-Antoine
Membre

AUBERT Pierre-Yves
Membre

Membres associés

- Le Centre Hospitalier Alpes Léman – Contamine-sur-Arve
- La Mission Locale du Genevois Haut-Savoyard - Annemasse - Saint-Julien-en-Genevois
- La Maison des Jeunes et de la Culture de Romagny – Annemasse



Introduction de la directrice - Synthèse

Latifa ADJMI

L'APRETO : Un engagement humaniste de plus de quarante ans

L'APRETO, fort de ses plus de 40 ans d'engagement, s'appuie sur des valeurs humanistes pour accompagner les personnes aux prises avec des comportements addictifs. L'accompagnement proposé est personnalisé, coconstruit avec chaque individu, et s'adapte à la diversité des parcours et des situations, notamment face au turn-over des professionnels. L'équipe se distingue par son écoute attentive, son respect du rythme de chacun, et la reconnaissance des capacités et des limites des personnes accompagnées.

État des Lieux en 2024

En 2024, l'APRETO a observé une hausse de la précarité, des troubles psychiatriques, ainsi qu'une augmentation de la consommation de cocaïne, de crack, et une banalisation du cannabis chez les jeunes. L'association met en avant la richesse de son approche pluridisciplinaire, mobilisant divers dispositifs et outils pour répondre aux besoins spécifiques de chaque usager.

Collaboration et Renforcement des Équipes

L'organisation collabore en réseau avec de nombreux partenaires pour renforcer ses actions, s'adapter aux évolutions des publics, et proposer de nouvelles prestations. L'année 2024 a été marquée par le renforcement de l'équipe médicale, l'arrivée de bénévoles et d'un patient expert, ainsi que le lancement de nouvelles activités et ateliers, tels que des groupes de parole, du jardinage, des sorties, et des ateliers socio-esthétiques.

Faits marquants

Parmi les événements notables, l'acquisition d'un bien immobilier en centre-ville permettra de développer le CAARUD et un programme de méthadone à bas seuil. Le soutien financier de l'ARS et des élus locaux témoigne d'un engagement fort en faveur de la santé publique pour les populations vulnérables.

L'APRETO a également lancé une expérimentation avec le Buvidal pour traiter la dépendance aux opiacés, bénéficiant à six personnes, et prévoit l'utilisation d'un FibroScan dès janvier 2025 pour améliorer la prise en charge des hépatites virales.

Tendances et Événements

L'APPART'74 a à nouveau constaté une recrudescence des demandes, avec des personnes de plus en plus jeunes et davantage d'hommes franchissant le seuil du dispositif. L'équipe s'est également mobilisée pour organiser et participer à deux colloques, réunissant à chaque fois plus de 150 personnes.

Enfin, l'APRETO pourrait devenir le seul opérateur en addictologie sur le bassin de vie d'Annemasse, suite à une recomposition de l'offre prévue par l'ARS.

La politique qualité



L'association APRETO, s'engage à offrir un accompagnement global, personnalisé et respectueux de la dignité de chaque usager, dans le respect des recommandations nationales et des exigences d'évaluation des établissements médico-sociaux

La politique qualité du CSAPA s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue, centrée sur l'utilisateur, la sécurité, l'éthique et l'efficacité des accompagnements.

Elle mobilise l'ensemble des professionnels et partenaires pour garantir une prise en charge adaptée, innovante et respectueuse des droits de chacun.

Stève PASCAUD

Responsable qualité et développement de projets

Les objectifs qualité travaillés en 2024

Amélioration continue des pratiques

Mettre en œuvre le plan d'action suite au rapport de l'évaluation externe qui a eu lieu en juin 2023 et qui notifie les critères impératifs non retenus.

Continuer à évaluer régulièrement nos pratiques, procédures et protocoles sur le principe de l'amélioration continue (roue de Deming).

Individualisation de l'accompagnement

Proposer un accueil personnalisé et un parcours de soins sur mesure, formalisés dans un document individuel d'accompagnement, actualisé au moins une fois par an et partagé avec la personne accompagnée.

Professionnalisation et formation continue

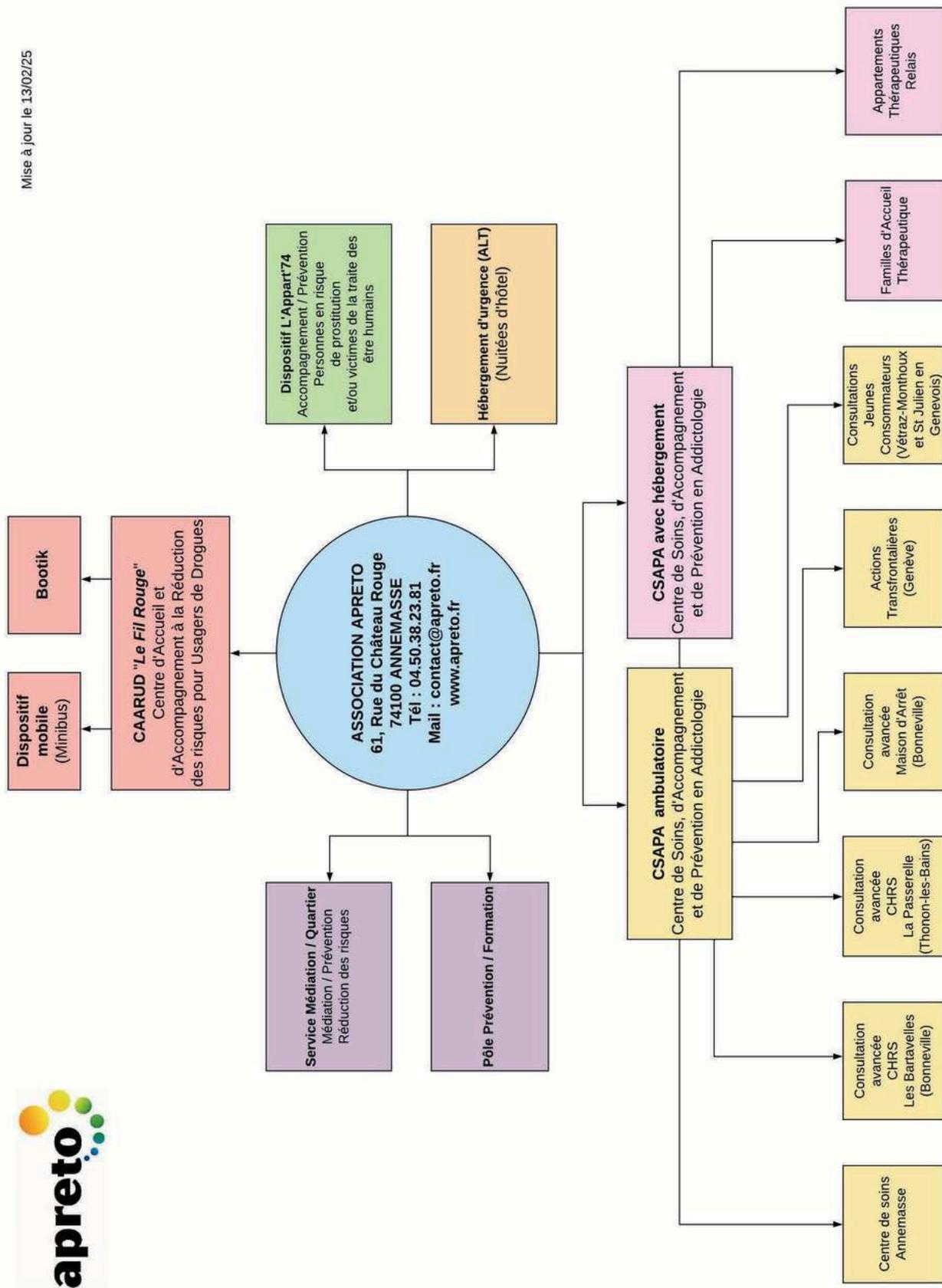
Encourager la formation continue des équipes pluridisciplinaires, le partage d'expériences, l'analyse des pratiques professionnelles et l'intégration des recommandations de bonnes pratiques du notre secteur d'activité.

Gestion des réclamations et satisfaction des usagers

Améliorer notre recueil et traitement des plaintes et réclamations, ainsi mettre en œuvre des enquêtes régulières de satisfaction, pour garantir l'écoute et l'amélioration de la réponse aux besoins des usagers.

L'organigramme associatif

Mise à jour le 13/02/25



Les établissements médicosociaux, services et dispositifs

Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie - CSAPA - Ambulatoire et avec hébergement

- *Appartement Thérapeutique Relais*
- *Réseau Familles Accueil Thérapeutique*

61 rue du Château Rouge - BP 245 - 74106 - Annemasse cedex

Tél : 04 50 38 23 81

Mél : contact@apreto.fr - www.apreto.fr



Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues - CAARUD

61 rue du Château Rouge - BP 245 - 74106 - Annemasse cedex

Tél : 06 77 16 90 12 - 07 88 06 68 39

Mél : fil.rouge@apreto.fr - www.apreto.fr



Service Appart'74

16 rue de Vallard - Bât. B1 - 74 240 Gaillard

Tél : 06 40 17 55 81 - 06 37 75 37 25 - 09 81 37 89 11

Mél : contact@appart74.fr - www.appart74.fr



Consultation avancée en addictologie - CHRS Les Bartavelles Bonneville

Tél : 04 50 38 23 81

Consultation avancée en addictologie - CHRS La Passerelle Thonon-les-Bains

Tél : 04 50 38 23 81

Consultation Jeunes Consommateurs (CJC)

Vétraz-Monthoux : 04 50 95 09 59

Saint-Julien-en-Genevois : 06 45 60 98 51

Consultation socio-éducative - Maison d'Arrêt Bonneville

Tél : 06 85 62 34 17 - 04 50 82 32 36

Service Médiation / Prévention / Quartiers Annemasse agglomération

Tél : 06 89 61 23 90

Pôle Prévention / Formation

Tél : 06 42 74 67 05

L'accueil du public

Nous tenons ici à mettre en exergue l'intensité particulière de l'activité observée au sein de la structure les lundis et vendredis.

Les lundis matin se caractérisent par un moment de convivialité, organisé autour d'un café au CAARUD, qui favorise les échanges entre usagers et attire un surcroît de visiteurs. De plus, l'entame de la semaine engendre une recrudescence notable des sollicitations téléphoniques et des présentations physiques à l'accueil.

Cette affluence s'explique notamment par le fait qu'après l'interruption du week-end, certains patients se trouvent en défaut de traitement ou n'ont pu honorer leurs engagements antérieurs, manifestant ainsi un besoin de prise en charge.



30

personnes accueillies
physiquement en moyenne
par jour



50

appels téléphoniques
en moyenne par jour

Les vendredis après-midi connaissent également une fréquentation importante, corrélée à l'ouverture de la boutique du CAARUD ainsi qu'aux divers rendez-vous planifiés au CSAPA.

Quotidiennement, la structure accueille en moyenne une trentaine d'individus, incluant les patients se présentant à leurs consultations (médicales, infirmières, psychologiques et/ou sociales), les personnes en quête d'informations – auxquelles une réponse adaptée est fournie ou une réorientation proposée – et celles venant se procurer du matériel stérile. Parallèlement, près d'une cinquantaine d'appels téléphoniques, entrants et sortants (ces derniers pouvant s'avérer chronophages lors d'échanges avec les usagers ou les partenaires, tels que pharmacies, médecins et autres institutions), sont gérés par le standard et le secrétariat médical.

Ces périodes de forte activité exigent de la part du personnel un degré élevé d'attention, de concentration, ainsi qu'une vigilance et une surveillance accrues des personnes circulant dans le hall d'accueil de l'APRETO.

02

CSAPA

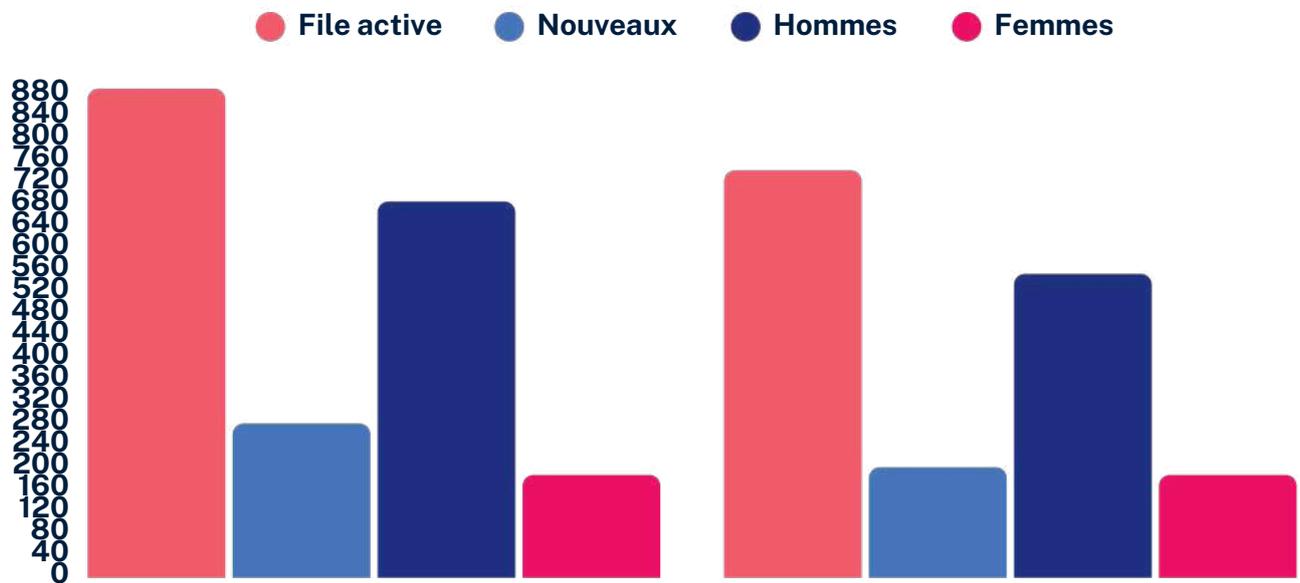


le CSAPA

En quelques chiffres

« Centre de soins d'Annemasse, Consultations Jeunes Consommateurs au sein de la MDA de Vétraz-Monthoux et de la MIEF de Saint-Julien-en-Genevois, CSAPA avec hébergement, Consultations avancées au sein du CHRS de Thonon-les-Bains, de la Maison d'Arrêt de Bonneville et de la SMCR Quai 9 à Genève, Antennes socioéducatives au sein des CSAPA de l'AAF de Thonon et de Cluses »

Évolution de la file active



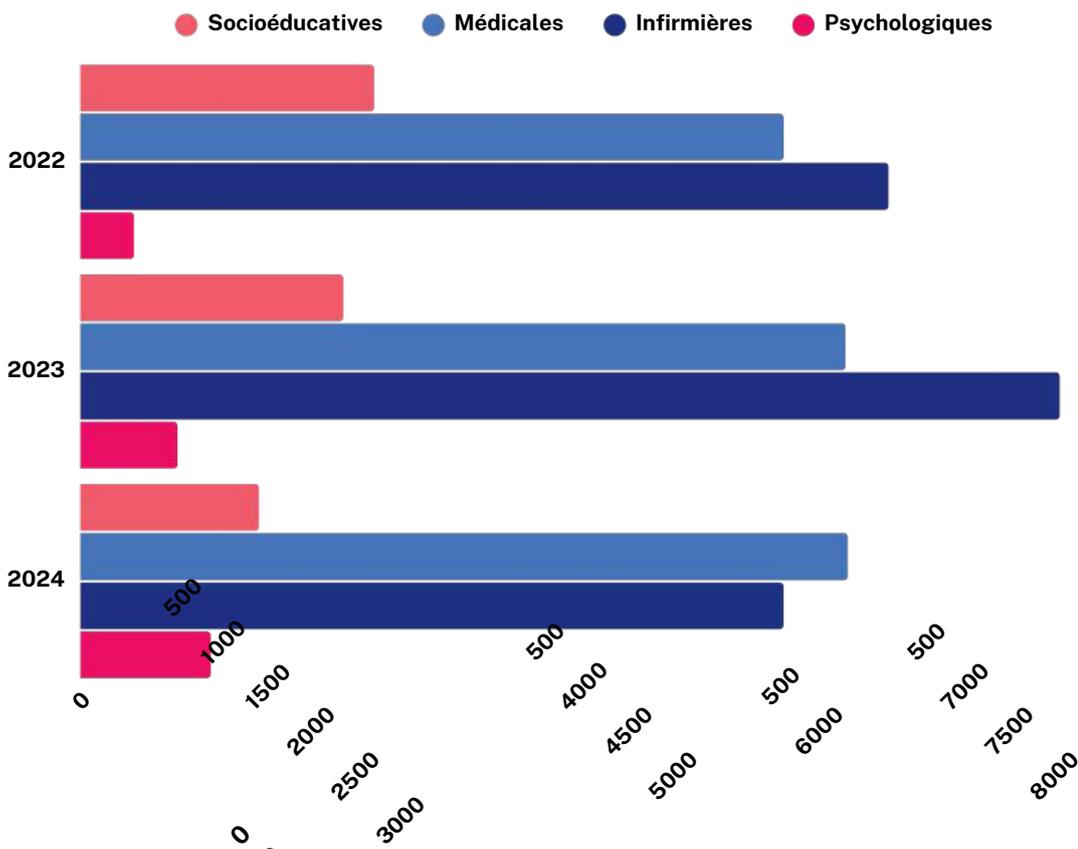
Les défis liés à l'orientation des patients stabilisés vers la médecine de ville ont profondément affecté notre activité, nous forçant à refuser d'accompagner toute nouvelle personne en quête de soutien médical pendant une durée de quatre mois.

La file activées usagers de substances psychoactives pris en charge par le CSAPA de l'APRETO, en 2024, se compose de **735 personnes** réparties comme suit :

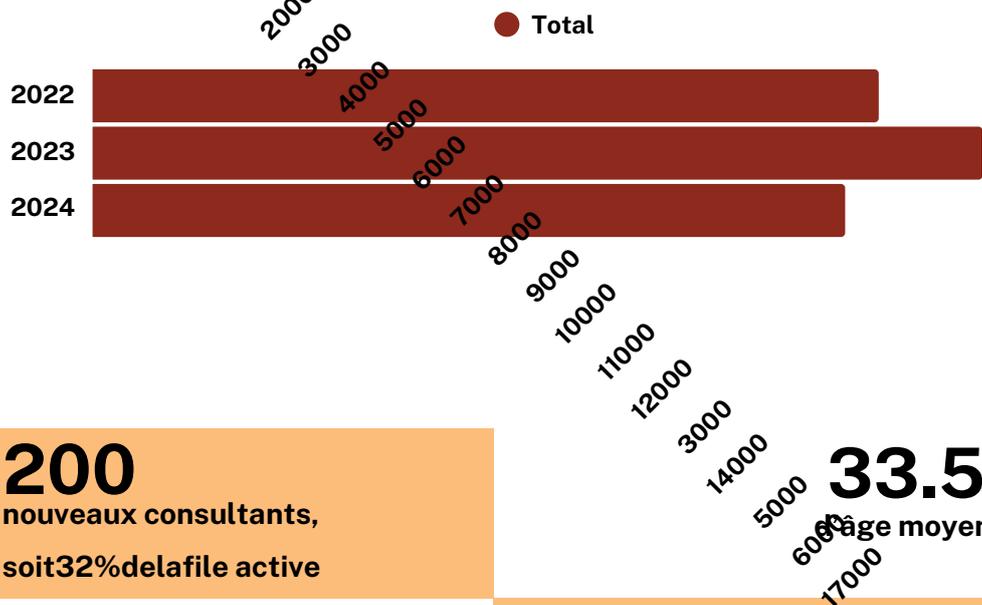
- Le centre de soins a proprement parlé : **480 personnes**.
- Les Consultations Jeunes Consommateurs de substances psychoactives de Vétraz-Monthoux et de Saint-Julien-en-Genevois : **127 personnes**.
- Les Appartements Thérapeutiques Relais : **6 personnes**.
- Les consultations avancées de la Maison d'Arrêt de Bonneville : **131 personnes**.
- Les Consultations avancées dans les CHRS de Bonneville et de Thonon-les-Bains : **12 personnes**.
- Les actions transfrontalières à Genève : **25 personnes**.

Certains usagers peuvent être comptabilisés dans la file active de services différents au regard de leur parcours ou de leur trajectoire de soins (ex : maison d'arrêt puis centre de soins).

Détail des consultations auprès des usagers



Total de toutes les consultations auprès des usagers



200
nouveaux consultants,
soit 32% de la file active

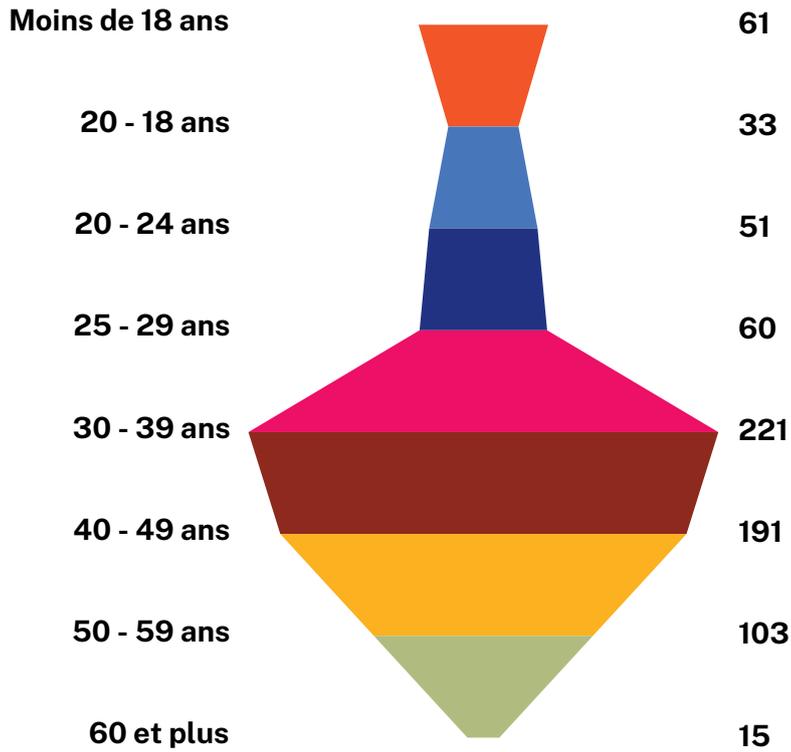
61
mineurs, soit 8%
de la file active

25%
de femmes dans la file active

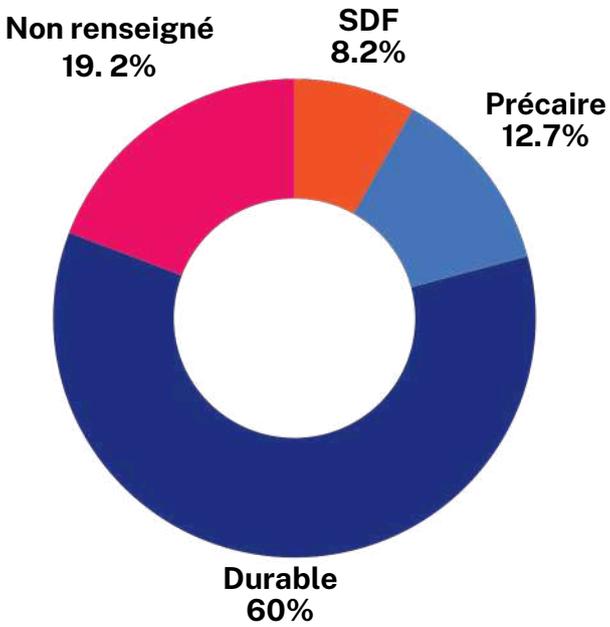
33.5
ans d'âge moyen

File active
549 hommes - 186 femmes

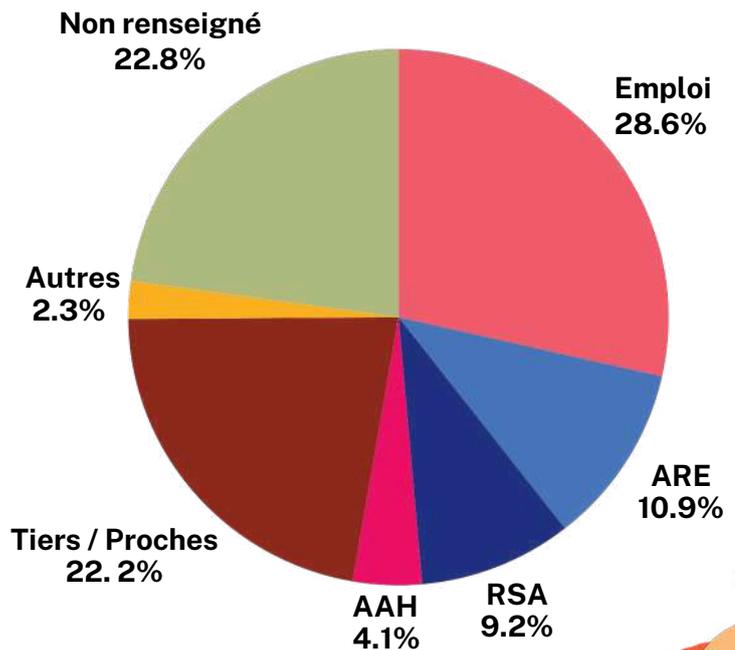
Pyramide des âges



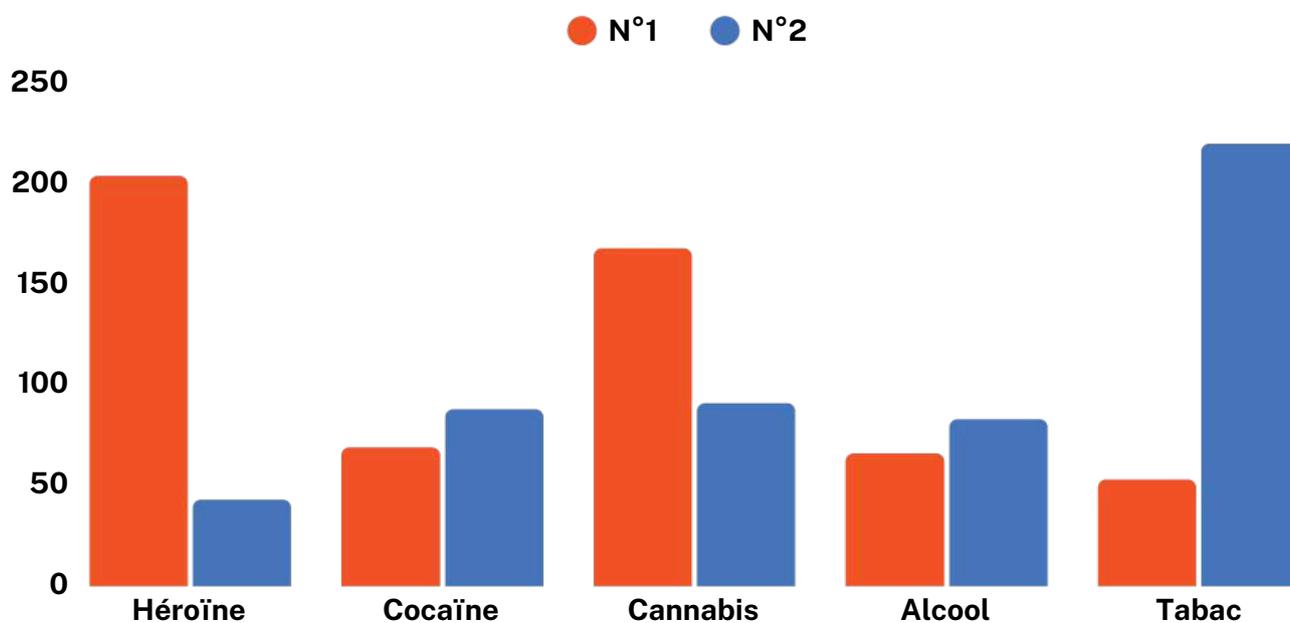
Logements



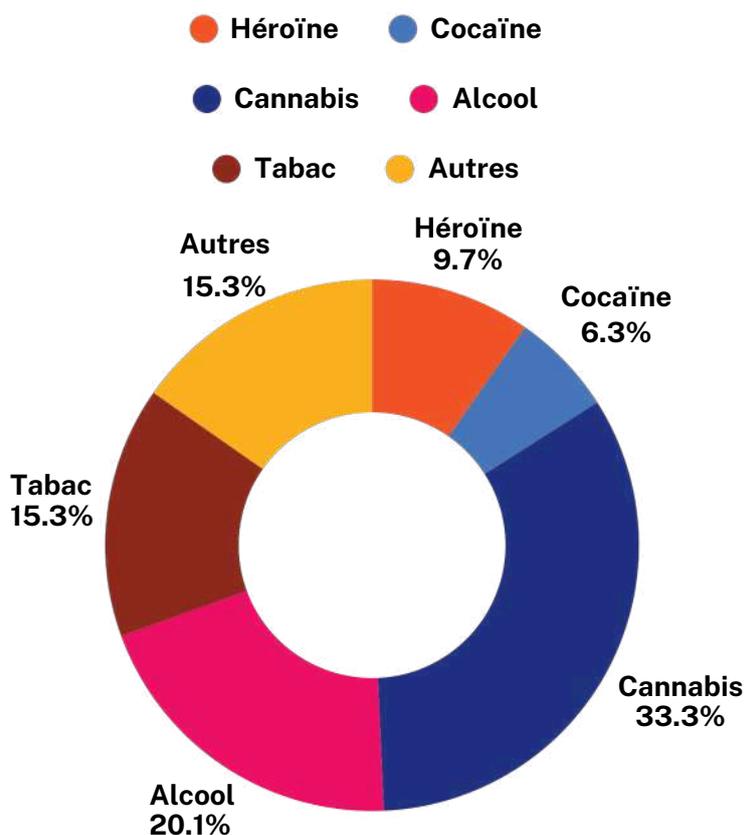
Origine des ressources



Produits consommés ou addictions les plus dommageables en %



Produits à l'origine de la demande d'accompagnement en %



Les chiffres clés



16 568

consultations



406

personnes en
dépendance
Soit 53% de la file active



735

personnes
accueillies



1009

pipes à crack
distribuées
Matériel délivré en
l'absence du CAARUD



117

personnes
dépistées
Soit au sein du CeGIDD,
soit lors de journées
spécifiques avec des
TRODs notamment



3

personne décédées
Nombre de décès par
overdose ou maladie liées
aux l'addiction
(qui reste heureusement
toujours faible)



FLASHEZ MOI !!
Ecoutez les expressions libres
de nos bénéficiaires et
bénévoles



03

CSAPA

Centre de soins

Annemasse



Les chiffres clés du médical



6 024

consultations



335

patients suivis



271

patients sous TSO

L'activité des médecins

L'année écoulée a été marquée par plusieurs évolutions notables au sein de la structure, ayant un impact significatif sur la qualité de l'accompagnement et la dynamique institutionnelle.

L'arrivée de nouveaux médecins a insufflé un véritable "souffle d'oxygène" à l'équipe, permettant de renforcer l'offre de soins et d'accroître le temps médical disponible. Cette évolution a favorisé une meilleure répartition du travail pour un accompagnement plus efficient des personnes accompagnées.

Parallèlement, le partenariat avec le service de psychiatrie s'est consolidé, notamment à travers l'organisation régulière de réunions bimensuelles avec les collègues hospitaliers (dont une psychiatre et une collaboratrice). Ce travail collaboratif a favorisé des échanges de pratiques enrichissants et une meilleure coordination des parcours de soins et de la gestion des problématiques complexes. L'équipe s'est investie dans le développement d'une approche

dimensionnelle, notamment à

travers le grand chantier relatif au Trouble du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité (TDAH), qui a donné lieu à de premiers contacts prometteurs avec des neuropsychologues et des psychiatres spécialisés.

Cependant, l'année a également été marquée par une précarité croissante et une augmentation préoccupante des problématiques psychiatriques, ainsi que par une recrudescence de la consommation de cocaïne et de crack au sein de la population accueillie.

L'utilisation croissante de Buvidal, l'introduction du Fibroscan en 2025 et le changement de logiciel principal contribuent à une évolution de l'approche pluridisciplinaire. Cette évolution nécessite une adaptation constante des pratiques et une structuration renforcée des projets personnalisés.

Enfin, le travail d'équipe, la mutualisation des compétences et la réflexion collective autour des parcours individualisés demeurent les piliers d'une prise en charge globale, adaptée à la complexité croissante des situations rencontrées.

Les chiffres clés du paramédical



5 536

actes infirmiers



263

personnes accompagnées



1 616 545

mg de méthadone
délivrée

L'activité des infirmières

Nous tenons à souligner, en préambule, que l'activité paramédicale ne se limite pas à la simple administration de traitements, qu'ils soient de substitution ou autres. Chaque acte effectué s'accompagne d'un entretien, propice à l'expression des besoins, à l'émergence des problématiques et à la création d'un espace d'échange neutre et bienveillant.

En 2024, la volonté de maintenir une vision partagée du soin en addictologie, malgré les difficultés liées au turnover du personnel infirmier en 2024, nous a conduits à des adaptations organisationnelles, à des temps de formation et de réflexion collectifs.

Tout au long de l'accompagnement, y compris lors des rendez-vous de délivrance, l'infirmière se positionne en véritable partenaire du patient, l'envisageant dans sa globalité.

Elle soutient la réflexion, la structuration et la réalisation des objectifs personnels du patient, en lien avec ses problématiques addictives.

L'alliance thérapeutique, instaurée dès le premier entretien d'accueil (idéalement réalisé en binôme avec un travailleur social ou un psychologue), demeure le socle de cette démarche.

L'objectif primordial demeure l'accompagnement du patient vers l'autonomie et la responsabilisation, à travers un suivi individualisé, respectueux du rythme de chacun.

Les outils privilégiés sont l'écoute active, la bienveillance, l'information, les entretiens motivationnels et l'éducation thérapeutique.

Face à la diversité des demandes, l'enrichissement constant des pratiques s'appuie sur la collaboration étroite avec les médecins et l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire, garantissant ainsi une prise en charge globale et adaptée à la singularité de chaque patient.

Le mot de la pharmacienne

En tant que Docteure en pharmacie, j'ai mené une mission de conseil stratégique centrée sur le développement du programme thérapeutique "**Buvidal**", une formulation de buprénorphine à libération prolongée administrée par voie injectable.

Approche pédagogique

Dans ce contexte, j'ai réalisé des entretiens personnalisés avec les patients pour leur expliquer le fonctionnement, les avantages et les spécificités galéniques de ce nouveau médicament. Cette initiative pédagogique a pour but de renforcer l'alliance thérapeutique et d'encourager l'adhésion au traitement.

Nous avons ainsi initié et suivi six patients, qui bénéficie encore à ce jour de cette alternative thérapeutique innovante, observant un impact clairement positif sur leur parcours de soins. Fort de ces résultats encourageants, mon objectif est maintenant d'apporter toute mon aide nécessaire afin d'offrir cette modalité de traitement à un plus grand nombre de patients.

Engagement dans le projet Méthadone Bas Seuil

J'ai été également activement impliquée, avec l'ensemble des collaborateurs concernés, dans le projet de déploiement du programme "Méthadone Bas Seuil" (MBS), qui devrait être mis en oeuvre en janvier 2026, afin d'élargir l'offre de soins et d'améliorer la prise en charge des personnes confrontées à des problèmes d'addiction.



Les chiffres clés du psychologique



402

consultations



125

patients suivis



5

entretien en moyenne
par personne

L'activité du psychologue

Le psychologue occupe une fonction essentielle dans l'accompagnement des personnes confrontées à des problématiques addictives au sein du CSAPA, qu'elles soient liées ou non à la consommation de substances.

Ses missions principales consistent à accueillir et écouter avec bienveillance les personnes accompagnées ainsi que leurs proches, afin d'appréhender la souffrance psychique inhérente à l'addiction.

En tant que clinicien, spécialisé dans le psychotrauma, il procède à une évaluation rigoureuse des dimensions psychologiques, identifiant tant les vulnérabilités que les ressources individuelles, dans le but d'adapter au mieux l'accompagnement proposé.

Il dispense ainsi un suivi psychothérapeutique clinique personnalisé, pouvant se décliner en entretiens individuels, familiaux ou en groupe, visant à soutenir et accompagner la personne dans son processus de soin.

Pour cela, il collabore étroitement avec l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire du CSAPA (médecins, infirmiers, travailleurs socioéducatifs) pour élaborer, mettre en œuvre et évaluer le projet personnalisé.

Par ailleurs, il contribue activement aux actions de prévention et de réduction des risques, orientant les patients vers les dispositifs les plus appropriés.

Son intervention s'étend également à des publics spécifiques, tels que les adolescents, notamment dans le cadre de nos deux Consultations Jeunes Consommateurs de Vétraz-Monthoux et de Saint-Julien-en-Genevois.

Enfin, le psychologue apporte un éclairage précieux sur les mécanismes psychiques sous-jacents aux comportements addictifs, permettant ainsi d'ajuster les interventions médicales, sociales et éducatives, dans une approche globale et intégrée.

Les chiffres clés du socioéducatif



1406

consultations



331

personnes suivies



75

premier accueil

L'activité des travailleurs socio-éducatifs

Au sein du CSAPA, la mission des travailleurs socio-éducatifs est d'accompagner les personnes souffrant d'addictions de manière globale et personnalisée. Leur rôle consiste à établir un lien de confiance pour aborder les problématiques d'addiction, la situation sociale et les événements de vie des personnes accompagnées. Ils les aident dans leurs démarches administratives (domiciliation, demandes MDPH, RSA, logement social, etc.) et soutiennent leur parcours de soin.

En tant que référents du parcours de soins, ils orientent également les usagers vers des partenaires ou institutions externes selon leurs besoins spécifiques, intégrant ainsi une dimension éducative à l'accompagnement.

Le travail s'effectue en collaboration étroite avec l'équipe pluridisciplinaire du CSAPA, favorisant le partage d'informations et la concertation pour un accompagnement adapté.

La valeur ajoutée apportée par les travailleurs socioéducatifs réside dans leur capacité d'observation, de création d'outils adaptés, et dans l'accompagnement et l'élaboration des projets personnalisés des personnes accompagnées.

Enfin, le partenariat qu'ils établissent avec les différents acteurs externes (santé, hébergement, démarches administratives) permet de mieux répondre aux besoins des personnes, notamment les plus vulnérables, et de favoriser leur autonomie et leur intégration sociale.

Focus sur les premiers accueils

Accueil au sein du CSAPA

Les premiers accueils au sein du CSAPA sont, dans la mesure du possible, réalisés en binôme, associant un travailleur socio-éducatif et une infirmière. Cependant, les mouvements fréquents du personnel ont parfois perturbé cette organisation, allant jusqu'à entraîner la suspension temporaire des premiers accueils, en raison d'un manque de ressources pour garantir un accompagnement de qualité.

Adaptation de l'organisation

Face à l'augmentation des demandes, l'équipe a consacré plusieurs moments de réflexion tout au long de l'année pour ajuster son dispositif d'accueil. En décembre, une nouvelle structure a été mise en place : les premiers entretiens sont désormais conduits en binôme, réunissant un travailleur socio-éducatif, une infirmière et/ou un psychologue.

Cette approche pluridisciplinaire permet de croiser les perspectives et d'enrichir l'évaluation initiale, offrant ainsi une compréhension plus précise et pertinente de la situation et des problématiques rencontrées par la personne accueillie.

À l'issue de ce premier accueil, des entretiens socio-éducatifs sont proposés pour accompagner la personne dans une réflexion approfondie sur ses comportements, ses besoins, ses objectifs, ainsi que sur les modalités d'accompagnement les plus adaptées à sa situation.



04

CSAPA

Consultation Jeunes Consommateurs

Vetraz-Monthoux & Saint-Julien-en-Genevois



Les chiffres clés



565

consultations avec
les jeunes



127

jeunes
accompagnés



52.5%

des jeunes consomment
principalement du cannabis

Tendances de Consommation de Substances

Consommation de Cannabis

Concernant le cannabis, bien qu'une tendance à la baisse soit observée au niveau national — la proportion de jeunes âgés de 13 à 25 ans ayant déjà expérimenté cette substance ayant chuté de 70 % en 2016 à 40 % en 2024 — les statistiques issues de nos deux consultations jeunes, à Saint-Julien-en-Genevois et à Vétraz-Monthoux, révèlent une persistance de la consommation de cannabis. En effet, 52,5 % des jeunes déclarent en faire leur produit principal.

Consommation d'Alcool

Bien que plus de la moitié des adolescents âgés de 15 à 18 ans affirment avoir expérimenté l'alcool au moins une fois, seulement 17% osent franchir le pas de nos Centres de Jeunes pour discuter de leur consommation.

Addictions comportementales

Enfin, il est important de noter la montée des addictions comportementales, telles que :

- La pratique excessive des jeux d'argent et de hasard.
- La cyberpornographie.
- L'usage intensif d'internet ou des téléphones portables (27 % des jeunes rencontrés).

Même si les mécanismes de développement de la dépendance sont similaires à ceux des addictions classiques, ces nouvelles formes de conduites addictives semblent avoir un impact plus nocif sur la santé mentale, touchant particulièrement les individus vulnérables sur le plan psychologique.

Dans toutes ces formes de dépendance, la perte de contrôle apparaît comme un dénominateur commun.

05

CSAPA

Consultations avancées

Thonon-les-Bains & Bonneville





Thonon, le 22/05/25

Objet : Bilan 2024 : Consultations Avancées CHRS La Passerelle/ Apreto

Partenariat qui fait véritablement ses preuves. Il a permis de renforcer les actions de collaboration entre le CHRS La Passerelle et les différentes institutions sur le Chablais : Apreto/CSAPA du chablais/Elsa de Thonon.

Ceci permet une prise en charge des personnes en CHRS rapides et adaptées en fonction des situations vécues.

L'intervention d'une infirmière spécialisée sur les risques en addictologie, au sein des « murs » du CHRS La Passerelle, a permis également de mieux appréhender et accompagner les personnes en CHRS confrontées aux problèmes d'addictions :

- Entretiens réguliers et hebdomadaires avec les résidents afin de lever les freins
- Présence en soirée lors des temps de repas sur le foyer collectif
- Participation aux réunions de service du CHRS
- Repérage des différentes consommations et des besoins
- Coordinations et Accompagnements physiques des personnes vers les centre de soins adaptés : CSAPA du Chablais, ELSA, Psychologue de l'Apreto...
- Lien avec les centres de cures
- Aide les professionnels à mieux accompagner, conseiller et orienter les consommateurs d'alcool et les poly consommateurs en interne et en externe

- Permettre aux professionnels de l'accompagnement et de l'accueil d'acquérir des outils en réduction des risques et des dommages en lien avec les pratiques réels des usagers dans leurs établissements (Collectif et diffus)
- Mise en place de campagnes de préventions auprès des résidents

Au premier trimestre 2024, c'est plus de 6 personnes sur les places urgence hommes isolés et places tout public en insertion qui ont pu être accompagnés dans un véritable parcours de soin.

Consultation avancée de Bonneville

Les chiffres clés



3 mois

de diagnostic
et d'immersion



12

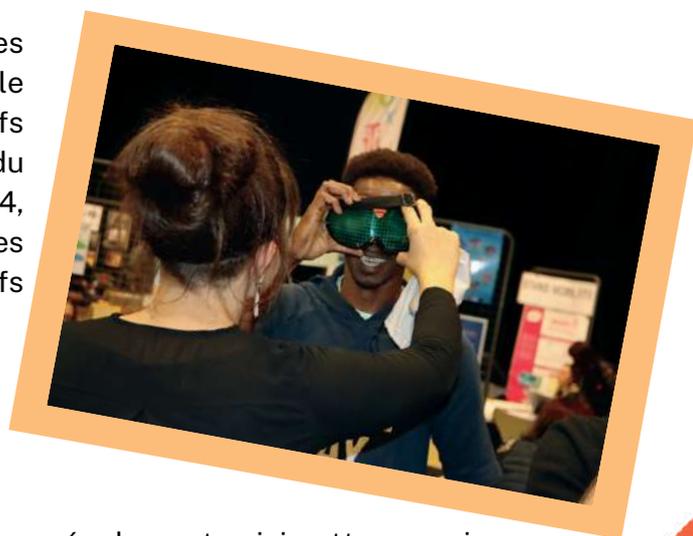
personnes orientées
vers le soin



Dans le cadre de notre intervention au sein du CHRS des Bartavelles, nous avons eu l'honneur de participer à leur initiative nommée "EDUCATHLON".

Nous étions représentés au Pôle Santé, en collaboration avec le pôle médico-social Marignier et la CPAM. Cela nous a permis d'échanger avec plusieurs usagers présents et de leur expliquer les domaines d'intervention de l'APRETO.

Ce moment a également été l'occasion de distribuer des outils de réduction des risques, en particulier dans le domaine de la sexualité, tels que des préservatifs masculins et féminins. L'aspect de la prévention du tabac, auquel l'APRETO s'est fortement engagé en 2024, a également été traité par le biais de la présentation des différents dispositifs de e-cigarettes, y compris les puffs et les vapes.



Nous avons également saisi cette occasion pour proposer un atelier TROD : à l'issue de la journée, nous avons pu dépister une quinzaine de personnes, usagers comme professionnels.



06

CSAPA

Actions transfrontalières

Genève



30

Dynamique partenariale et initiatives transfrontalières

Depuis juillet 2023, face à l'absence d'un professionnel spécifiquement consacré aux questions transfrontalières, nous avons, avec nos collègues genevois, décidé de réviser notre convention de partenariat. Cette démarche s'est traduite par l'organisation de deux rencontres entre les directions de l'APRETO et de Première Ligne (association porteuse de la salle de Consommation à moindre risque "Quai 9").

Nous avons également participé activement aux réunions mensuelles organisées par les professionnels de Quai 9 et ceux de CAAP Arve (service d'addictologie des Hôpitaux Universitaires de Genève).

Parallèlement, une collaboration étroite s'est développée au sein du Réseau transfrontalier d'addictologie du Genevois (RTA), grâce à la mise en place de moments spécifiques dans chaque service pour faciliter l'accueil des relais et dynamiser les pratiques professionnelles.

Parmi les initiatives marquantes, il convient de souligner notre participation à une enquête réalisée dans le cadre de l'Observatoire transfrontalier des inégalités sociales de santé, en partenariat avec 10 structures associatives et 2 structures hospitalières de France et de Suisse, ainsi que 3 universités.

Nous avons également continué d'assurer l'accompagnement de nouveaux arrivants sur le territoire d'Annemasse avec l'implication conjointe de notre médiateur Prévention/Quartier, de notre CAARUD et des structures d'addictologie genevoises.

Cette dynamique s'est traduite concrètement par :

- Trois relais médicaux directs issus de Champ-Dollon.
- Trois relais socio-éducatifs provenant des services de justice du canton de Genève.
- Quatre personnes accompagnées par le médiateur social pour la mise à jour de leurs droits en France, puis orientées vers le CSAPA.
- Quatre relais pluridisciplinaires de CAAP Arve.
- Quatre relais pluridisciplinaires de Quai 9.

Ainsi, l'ensemble de ces actions illustre la vitalité et la cohérence du travail partenarial et transfrontalier engagé, tant dans l'accompagnement des publics que dans l'élaboration de nouveaux dispositifs au service de la lutte contre les addictions.

Perspectives 2025

L'année 2025 sera caractérisée par la finalisation et la signature d'une nouvelle convention entre l'APRETO et Première Ligne, prévue pour l'été.

Cette étape clé sera suivie, en septembre, par l'organisation d'une rencontre transfrontalière réunissant les services d'addictologie et les services de justice des deux côtés de la frontière.

De plus, l'APRETO participera au Comité de Pilotage (Copil) de Première Ligne, dès juin 2025, soulignant ainsi son engagement dans la gouvernance de ce dispositif.

Les travaux d'analyse, en collaboration avec l'Observatoire transfrontalier des inégalités sociales de santé, se poursuivront, renforçant ainsi la réflexion et l'évaluation des pratiques.

Déploiement opérationnel sur le terrain

Mise en œuvre de la convention

La mise en œuvre de la convention s'appuiera sur un portage institutionnel solide et s'articulera autour de trois axes principaux : la rue et la précarité, l'hébergement et la justice.

Concrètement :

- Un professionnel de l'APRETO sera intégré aux maraudes autour de la salle de consommation « Quai 9 », avec une intervention mensuelle prévue.
- La participation régulière aux colloques des équipes de Quai 9 renforcera la coordination et le partage des expertises.
- Les échanges avec les acteurs genevois de la précarité, notamment dans le cadre du plan « Crack » (Argos, Armée du Salut, Le CausE), seront intensifiés, tout comme les relations avec les équipes sanitaires de Champ Dollon.
- Enfin, la capacité d'intervention sur le territoire genevois sera améliorée grâce à la présence alternée de professionnels de l'APRETO, mobilisés en fonction des besoins identifiés ou des partenariats à développer, que ce soit via le CSAPA ou le CAARUD.

Cette stratégie ambitieuse vise à renforcer la cohérence et l'accompagnement des personnes en situation de précarité et de vulnérabilité à l'échelle transfrontalière.

07

CSAPA

Maison d'arrêt

Bonneville



Les chiffres clés



189
personnes
demandeuses et
orientées pour un suivi



132
personnes
ont bénéficié
d'un suivi
(+de2 entretiens)



6
personnes
accompagnées dans
une démarche
d'orientation de toute
forme de cure



455
rendez-vous
soit l'équivalent de 324h
de consultation et
d'accompagnement

Réorganisation de l'intervention sociale et concertation interassociative

Au mois d'avril 2024, l'association Addiction France, après échange avec la direction de l'association APRETO, a décidé de ne plus assurer son intervention sociale des mercredis au sein de la maison d'arrêt. Cette vacance n'a pas pu être comblée par l'APRETO, bien que la transition ait été soigneusement organisée afin d'assurer la continuité des suivis auprès des personnes accompagnées.

Dans le souci de toujours assurer la continuité du service, nous avons alors repensé son dispositif d'intervention.

Ainsi, la présence en détention est désormais assurée par deux travailleurs sociaux, ce qui permet de limiter les perturbations liées aux absences imprévues ou aux congés. Cette nouvelle configuration vise à garantir une prise en charge plus stable et efficiente des usagers.

Nous avons continué de travailler en étroite collaboration avec les différents CSAPA de la région AURA de manière dynamique.

Deux réunions inter-CSAPA ont eu lieu en 2024, dont une en septembre à Annemasse qui a rassemblé divers acteurs institutionnels : la juge d'application des peines, la directrice du SPIP, un chef de détention de la maison d'arrêt de Bonneville, la coordinatrice des médecins de l'USMP.

Cette rencontre a permis d'élaborer une réflexion collective sur la prise en charge globale des usagers, en tenant compte des spécificités et des méthodes de chaque intervenant.

Projets réalisés en 2024

Actions de formation à destination des professionnels de la détention

La relance des actions de formation à l'intention des surveillants pénitentiaires a fait l'objet d'une réélaboration approfondie en 2024, en collaboration avec Monsieur Brice Michel, chargé de la formation à la maison d'arrêt. Ce travail conjoint vise à répondre de manière fine et adaptée aux besoins concrets identifiés sur le terrain par les personnels de surveillance.

L'approche pédagogique retenue s'est attachée à articuler apports théoriques et mises en situation pratiques, afin de ne pas bouleverser les missions des surveillants, mais plutôt de les accompagner vers l'adoption d'une posture spécifique face à des personnes détenues en situation de surconsommation, de manque ou d'overdose.

À l'issue de cette phase de redéfinition, Monsieur Michel a souhaité inscrire cette formation au sein du socle commun de la formation des surveillants.

Intervention de prévention des Infections Sexuellement Transmissibles (IST)

Les 14 et 28 novembre 2024, l'APRETO a été invitée à participer à deux actions de prévention organisées par l'USMP, à l'initiative du docteur Célestine Dubost. Ces interventions ont offert à l'association l'opportunité de présenter les différents outils de réduction des risques liés aux pratiques à risque.

Au cours de ces sessions, l'APRETO a exposé divers dispositifs, notamment les pipes à crack, les kits d'injection, ainsi que les deux types de préservatifs disponibles, en insistant sur leur mode d'utilisation approprié.

Par ailleurs, l'association a promu les différentes modalités de dépistage des infections sexuellement transmissibles, en se positionnant comme centre CeGIDD et en valorisant l'usage du T.R.O.D. (Test Rapide d'Orientation Diagnostique), alternative précieuse lorsque la prise de sang constitue un obstacle au dépistage.



Perspectives 2025

Prévention des rechutes et d'accompagnement à la sortie en milieu carcéral

En collaboration avec Madame Eva Collignon, psychologue à l'EPSM, une réflexion approfondie est engagée en vue de la constitution de groupes de parole dédiés à la lutte contre les rechutes. L'objectif de cette démarche est de renforcer la collaboration interdisciplinaire et de maximiser les chances des personnes détenues de maintenir leur projet de soin à l'issue de leur incarcération.

Extension du mois sans tabac

Fort du succès rencontré lors de l'opération « Mois sans tabac » en novembre 2024, il a été jugé pertinent d'élargir les actions de sensibilisation et de prévention contre le tabagisme, conformément aux orientations institutionnelles.

Présentation des diverses structures de soin et d'accompagnement en fin de parcours carcéral

Dispenser auprès de deux groupes à effectif réduit une présentation des différentes structures de soin et d'accompagnement disponibles à la sortie. Les modalités précises et la fréquence de ces réunions, réunissant plusieurs acteurs du champ sanitaire et social, restent

encore à définir.

Exemple d'un accompagnement

Incarcé en février 2024, Marc (prénom d'emprunt) a été pris en charge dans le cadre d'une problématique de consommation d'alcool non maîtrisée. Conscient de la gravité de sa situation, qu'il qualifie lui-même de point de rupture, Marc a exprimé dès le début de l'accompagnement sa volonté d'entamer une cure, ayant déjà connu par le passé plusieurs hospitalisations pour des complications somatiques, notamment des comas éthyliques.

Afin d'appréhender au mieux ses motivations et de favoriser l'émergence de facteurs facilitant le maintien de l'abstinence, un travail approfondi d'analyse et de réflexion a été mené conjointement. Cette phase, s'étalant sur deux mois, a permis à Marc d'identifier la structure de soins la plus adaptée à son profil. Les mois suivants ont été consacrés à l'exploration des mécanismes addictifs sous-jacents, dans le but de renforcer ses capacités d'auto-évaluation et de compréhension de sa problématique, condition essentielle à la réussite de son futur parcours de soins.

Après six mois de suivi, Marc a été transféré dans un autre établissement pénitentiaire. Ce changement n'a pas entravé la continuité de l'accompagnement, grâce à la coordination mise en place avec le SPIP et le CSAPA référent du nouveau centre de détention. L'intégration de Marc en centre de cure est prévue pour avril 2025, témoignant de la dynamique positive engagée dans sa prise en charge.

08

CSAPA

Hébergement thérapeutique

Les chiffres clés



152

entretiens
individuels

1er témoignage



6

personnes
accueillies



2190

journées
d'hébergement
réalisées

①

Je viens de fêter mes 44 ans,
je ne pensais pas les atteindre

Lorsque je décortique ma
vie, je m'aperçois, que
j'ai eu des périodes claires
et des périodes Somme.

À l'époque je vivais dans
un centre d'hébergement
pour personnes n'ayant
pas de logement. Un jour
on me demanda si je voulais
rencontrer un éducateur ou
une infirmière pour faire
le point sur mes attentes

J'accepte ce rendez-vous et
c'est là que pour
la première fois que
j'entends le nom de
l'association qui pourrait
m'accompagner. Apreto.

②

J'ai donc rencontré les 2 personnes qui venaient m'expliquer ce que l'aprete est.

Ils m'expliquent que je pouvais être accompagné dans l'objectif est de me relever. Qu'ils pourraient m'aider quand à mon addiction.

Bref un rendez-vous informel.

mais j'ai senti après mon rendez-vous avec l'équipe de l'aprete que c'était le moment d'accepter que j'ai un problème avec des addictions ! Que je voulais m'en débarrasser.

Leurs explications ont résonné dans ma tête et je me suis rendu compte que c'était le moment de me confier et accepter la main tendue par l'aprete.

3

Dès le départ ils m'ont expliqué que j'étais libre de mon choix d'aide aider et non forcé.

Je crois que c'est ça qui m'a séduit.

L'aide que l'apreto, dirigée par un personnel; directrice, l'équipe de soins médicaux; l'équipe des éducateurs formés pour nous aider à exprimer nos attentes motifs de vie et j'en passe... Les secrétaires... Bref toute cette équipe de l'apreto me rends comme aide. Je ne l'ai trouvée à aucun moment dans ma vie.

Cela va faire presque deux ans, même plus que je suis sorti de l'alcool que je ne consommé plus, des médicaments. Y'ai eu un excellent suivi par l'apreto.

④

Je termine cette lettre
en remerciant l'équipe générale
de l'apreto. Qui m'a permis
de me ressocialiser, apprendre
à tenir mes objectifs. Et
surtout à avoir confiance
en moi

Merci

à

Tous.

Les témoignages de l'hébergement thérapeutique

2e témoignage

- Rapport sur mon parcours au sein de L'Apréto.

- Mon état actuel et les bénéfices de ma dernière association.

Depuis mon intégration dans cette association en 2019, j'ai trouvé une grande stabilité, principalement lorsque j'ai intégré dans différents appartements thérapeutiques accompagnés (les ATR). J'ai trouvé une grande stabilité depuis ces deux dernières années, principalement grâce à un environnement sécurisé et bienveillant.

L'appartement où je résidais, avec sa vue magnifique sur les montagnes enneigées, a contribué à mon bien-être.

J'ai bénéficié d'un soutien constant de toute l'équipe notamm

- Une direction à l'écoute, qui m'a accompagné malgré mes nombreuses rechutes.
- Une médecin professionnelle avec un suivi médical mensuel rigoureux, un accompagnement spécifique pour mes rendez-vous médicaux, ce qui m'a permis de reprendre en main certains suivis de santé (comme mon cancer du col de l'utérus en 2013 - 39 ans) ainsi que d'autres problèmes de santé liés de mes consommations de toutes sortes d'autres dures et douces.

Toutefois, l'absence actuelle d'éducatrice médicale rend cette démarche plus difficile pour moi.

- Un coach thérapeutique, qui correspond mieux à mes besoins qu'un psychologue classique, car j'ai besoin d'échanges de compréhension sur mon parcours.

- Une approche bienveillante et sans jugement dès l'accueil ainsi que les infirmières qui délivrent la méthadone en infirmerie, ce qui m'a permis de me sentir intégrée et écoutée dès le début 2019.
- Les actions mises en place depuis mon arrivée dans l'association APRETO
 - Une meilleure compréhension de mon parcours et de mes difficultés.
 - Une stabilisation émotionnelle et comportementale grâce un environnement rassurant.
 - Une prise en charge médicale plus sérieuse, malgré mes craintes.
 - Une réduction, j'irai plus loin une abstinence totale de mes consommations de toutes drogues et alcool grâce aux outils mis à disposition
- Mon évolution depuis 2019.
 - À mon arrivée en 2019, j'étais dans un état catastrophique, aussi bien physiquement que mentalement. Grâce à ces années d'accompagnement, j'ai pu :
 - Retrouver une stabilité et un cadre de vie plus structuré.
 - Mieux comprendre mes mécanismes de rechute et apprendre à y faire face.
 - Accueillir un accompagnement adapté à mes besoins.
 - Améliorer ma santé, même si certains aspects restent très difficiles à gérer aujourd'hui.
- Mon état actuel sur le plan social et relationnel.
 - Aujourd'hui, mes relations avec l'association APRETO sont très positives. J'ai trouvé une équipe à l'écoute, qui ne porte aucun jugement et qui m'accompagne dans mon évolution.
 - Avec les autres usagers, les échanges sont parfois compliqués mais

globalement enrichissants.

Même si certaines difficultés persistent dans la gestion de prises et de mes rendez-vous médicaux, je ressens une nette progression et une meilleure stabilité qu'auparavant.

- Conclusion : Apprendre à se connaître soi-même.

Le parcours m'a permis d'acquies une meilleure connaissance de moi-même.

Comprendre mes erreurs et mes réussites a renforcé ma confiance en moi et m'a aidée à mieux gérer mes émotions. J'ai appris à explorer mon monde intérieure : mes pensées, mes croyances et mes valeurs.

L'honnêteté envers soi-même est essentielle pour avancer. Reconnaître mes qualités, accepter mes erreurs passées et comprendre mes propres limites m'a permis de mieux appréhender mon identité.

En faisant face à mes traumatismes passés, j'ai pu entamer un véritable processus de guérison émotionnelle.

Aujourd'hui, je sais enfin qui je suis.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers l'association L'H préto qui m'a soutenue et accompagnée durant ces trois dernières années.

Grâce à leur engagement et à leurs actions, j'ai pu entreprendre ce travail intérieur si long et difficile.

Sans leur aide, je n'aurais peut-être jamais cette compréhension de moi-même.

Merci pour tout ce qu'ils ont fait ainsi qu'aujourd'hui encore de me soutenir.

Nadia G.

09

CSAPA

Prévention



Les chiffres clés



887

heures de prévention réalisées



3574

personnes sensibilisées



160

personnes ayant bénéficiées de conseil (entreprise, milieu spécifique)

L'année 2024 a été marquée, au sein de l'APRETO, par un renforcement significatif des actions de dépistage et de prévention des Infections Sexuellement Transmissibles (IST). Cette dynamique s'est traduite par une hausse notable du nombre de rendez-vous au Centre Gratuit d'Informations, de Dépistage et de Diagnostic (CEGIDD), ainsi que par la multiplication d'actions spécifiques de dépistage par TROD, tant dans les locaux de l'association qu'en dehors, à l'instar de la participation à l'Éducathlon de Bonneville en novembre 2024. Par ailleurs, la formation continue des infirmiers et éducateurs à ces méthodes de dépistage non invasives a permis de renforcer la prévention, notamment autour des hépatites et du VIH.

La lutte contre le tabagisme a également constitué un enjeu majeur, illustré par l'augmentation des demandes de sevrage et la mise en place d'une convention avec l'association La Vape du Cœur.

Cette collaboration a permis de proposer gratuitement des cigarettes électroniques aux publics les plus vulnérables, favorisant ainsi une réduction des risques et une diversification de l'offre de soins de substitution.

Le dispositif « Mois sans Tabac » a, une fois de plus, constitué un temps fort, avec de nombreuses actions de prévention menées au sein du quartier prioritaire du Perrier et un renforcement des partenariats locaux, notamment avec L'ESCALE, l'Espace de Vie Sociale et la Mission Locale.

Enfin, la prévention scolaire s'est déployée dans de nombreux établissements de la Vallée de l'Arve, du Chablais et du Genevois, avec pour objectif d'informer et de prévenir les conduites addictives, qu'il s'agisse de substances psychoactives ou de comportements à risque, tels que l'usage excessif des écrans, auprès des enfants et des adolescents.

Ces actions ont été rendues possibles grâce au soutien financier de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives (MILDECA) ainsi qu'à l'appui de nombreuses collectivités locales.

- Annemasse Agglo
- Saint-Julien-en-Genevois
- Thonon-les-Bains
- Cluses
- Évian
- Thyez
- Vougy
- Douvaine
- Reignier-Arve sur Salève
- La Roche-sur-Foron
- Maxilly
- Fillinges
- Esery-Reignier

En somme, l'année 2024 aura été celle d'un engagement renouvelé et élargi en faveur de la prévention, de la réduction des risques et du renforcement des partenariats au service des publics les plus vulnérables.

Perspectives 2025

- Dans une perspective pour 2025, trois membres de l'équipe de la APRETO ont bénéficié d'une formation spécialisée sur les jeux d'argent et de hasard. Cette formation a concerné une infirmière et deux éducateurs spécialisés, ouvrant la voie à un nouveau challenge : le développement d'un programme de prévention riche et complet, ciblant prioritairement les jeunes de 16 à 19 ans. L'objectif est de déployer ce programme au niveau de l'agglomération d'Annemasse et auprès de différents publics, notamment en collaboration avec la Mission Locale.
- En matière de dépistage, nous allons étendre nos actions au dépistage hépatique, en complément des dépistages des infections sexuellement transmissibles. Grâce à la convention signée avec Prométhée, l'accès au Fibroscan a été mutualisé entre différentes associations et différents hôpitaux. Cette mutualisation nous permettra d'élargir significativement le dépistage par Fibroscan.

10

Médiation

Prévention Quartier

Annemasse

agglomération



Les chiffres clés



20

premiers accueils
et réorientations



616

élèves rencontrés



787

jeunes et parents
rencontrés

Le médiateur quartier exerce une mission de proximité et d'accompagnement, sur Annemasse et son agglomération, axée sur la prévention, l'orientation et la réinsertion, en lien étroit avec les partenaires sociaux et institutionnels du territoire.

Son action s'articule autour de plusieurs axes majeurs :

Accompagnement et orientation

Il assure un accompagnement individualisé en dialoguant avec les personnes concernées et en les orientant. Lorsque l'addiction n'est pas la problématique principale, il propose des orientations vers des partenaires tels, Annemasse Prévention, la Mission Locale ou encore l'accueil de jour L'Escale.

Prévention et interventions

Une part importante de son activité est consacrée à la prévention, notamment par le biais d'interventions en milieu scolaire et auprès des services jeunesse. Il y aborde la question des addictions, interrogeant les jeunes sur leurs connaissances et représentations en la matière.

Permanence à la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)

Il assure également une permanence mensuelle à la PJJ, chaque premier mercredi du mois, afin de rencontrer les jeunes suivis par cette institution. Ces échanges visent à aborder la question des addictions, souvent en lien avec les motifs d'interpellation, notamment pour usage de stupéfiants.

Implication institutionnelle

Il participe régulièrement à des réunions institutionnelles relatives aux politiques publiques menées par les communes. Il convient de souligner que son poste est financé par Annemasse Agglo, ce qui implique une collaboration étroite avec les acteurs locaux et une participation active à la vie institutionnelle du territoire.

11

CAARUD

Le Fil Rouge



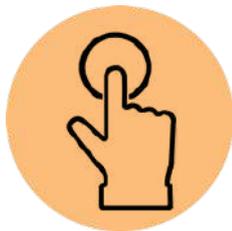
Les chiffres clés



103
nouvelles
personnes



255
personnes
accueillies



188
actions
extérieures



2967
pipes à crack



23
personnes
détestées



3
personnes
décédées

51

Le Fil Rouge :

Une action éducative et accompagnante

Le CAARUD “**Le fil Rouge**” s’inscrit dans une démarche globale de réduction des risques et des dommages (RDRd) liés à la consommation de drogues et aux conduites sexuelles à risque. Loin de se limiter à la distribution de matériel stérile, l’équipe privilégie une relation éducative fondée sur le respect, le dialogue et la coconstruction avec les usagers, considérés comme experts de leur propre vie. Cette approche vise à renforcer leur autonomie et leur capacité à devenir acteurs de leur parcours.

Le dispositif mobile du « Le Fil Rouge » répond aux spécificités d’un territoire étendu et à la mobilité parfois contrainte des usagers.

Grâce à un camion aménagé, le CAARUD va au-devant de publics isolés, ouvrant l’accès à la prévention, à la santé sexuelle et à la réduction des risques, là où la sédentarité constituerait un frein. L’action est prolongée par la mise en place d’un temps « bootik », espace sécurisé de distribution de matériel et d’échanges, en complémentarité avec l’équipe pluridisciplinaire du CSAPA.

L’année 2024 a été marquée par un renouvellement complet de l’équipe, nécessitant une reconstruction des liens avec les usagers et la consolidation des partenariats locaux (structures culturelles, sanitaires, sociales) et nationaux (fournisseurs spécialisés, réseaux de veille, associations). Cette dynamique a permis de maintenir la continuité de l’accompagnement et d’enrichir la démarche éducative par des interventions individuelles et des visites à domicile, favorisant l’accès aux droits et l’autonomisation.



Le quotidien : services, gestion et lien social

- **Services adaptés aux besoins des usagers**

Distribution de matériel : La « bootik » mobile et les commandes personnalisées permettent une réponse fine aux besoins, tout en favorisant le dialogue sur les pratiques et la réduction des risques. **Analyse de produits** : Malgré des contraintes logistiques (délais d'analyse, absence de certains équipements), l'équipe s'appuie sur la plateforme Psychoactif pour accompagner les usagers dans l'autonomie de leurs démarches. **TROD (Tests Rapides d'Orientation Diagnostique)** : Outils essentiels pour le dépistage du VIH, VHC et VHB, ils s'intègrent dans une approche globale de prévention et de responsabilisation. **Accompagnement individuel** : Si le suivi individuel reste limité, le CAARUD joue un rôle de passerelle vers les partenaires, facilitant l'accès aux soins et à l'accompagnement social. **Distribution de croquettes** : En partenariat avec le Refuge de l'Espoir de la commune d'Arthaz, le CAARUD répond aussi aux besoins des animaux des usagers, renforçant ainsi le lien social

- **Gestion et logistique**

La gestion quotidienne implique un travail invisible, mais crucial : gestion des stocks, commandes, reporting via Tagalis (logiciel métier), communication régulière (alertes sanitaires, informations pratiques), réunions d'équipe et coordination avec les partenaires. Les collaborations avec d'autres services (prévention en lycée, maraudes, travail de rue) renforcent la cohérence et l'efficacité de l'action.

- **Création de lien par des temps conviviaux**

Des moments collectifs structurent la semaine : brunchs, « mardi kit » (fabrication de kits de consommation), « mardi bien-être » (soins socio esthétiques), participation à un collectif potager. Ces initiatives favorisent l'implication des usagers, leur estime d'eux-mêmes et leur pouvoir d'agir.

- **Présence mobile et maraudes**

Le CAARUD mobile intervient sur plusieurs sites (Bonneville, Thyez, Cluses, Thonon-les-Bains), en partenariat avec des médiateurs de quartier et d'autres structures d'accueil, permettant d'aller vers les publics les plus éloignés des dispositifs classiques.

Adaptation et dynamique d'équipe

L'année a été marquée par un renouvellement total de l'équipe, offrant l'opportunité de repenser les modalités d'accompagnement et d'adapter les permanences aux besoins réels des usagers. L'arrêt de certaines permanences fixes a permis de privilégier des temps plus dynamiques et thématiques, notamment autour de la participation des femmes et de la dimension collective.

Événements clés et actions ponctuelles

La participation à des événements culturels (sortie au lac, concert, repas partagé) a renforcé l'inclusion sociale et le lien avec les usagers dans des cadres informels et conviviaux. Des ateliers thématiques (par exemple sur le basage sécurisé de la cocaïne) ont permis de sensibiliser les usagers aux bonnes pratiques, en s'appuyant sur la pair-aidance. Le CAARUD s'est également investi dans des actions de sensibilisation auprès de publics variés (étudiants, travailleurs sociaux, partenaires transfrontaliers).

Développement de l'autonomie et de la responsabilité

L'équipe a mené une réflexion sur l'évolution du matériel distribué (grilles en cuivre, embouts, pipes universelles, lingettes désinfectantes) en tenant compte des enjeux de sécurité, d'écologie et de coût. Des initiatives de récupération et de recyclage ont été mises en place. Les ateliers de responsabilisation et la coopération avec les usagers, notamment via la pair-aidance, constituent des leviers majeurs pour leur implication et leur autonomie dans le parcours de soin.



FLASHEZ MOI !!
et écoutez les créations de
nos bénéficiaires



Nouveaux locaux du CAARUD

En février 2024, l'association APRETO a fait l'acquisition de nouveaux locaux situés en centre-ville d'Annemasse. Ceux-ci accueilleront, à compter de septembre 2025, le CAARUD, tandis que le programme de méthadone à bas seuil d'exigence (MBS) y sera déployé dès janvier 2026.

Au cours de l'année écoulée, un travail approfondi a été mené en collaboration avec un cabinet d'architecture en vue de constituer le dossier d'autorisation d'ouverture d'un Établissement Recevant du Public de type 5.

De nombreux plans d'aménagement, incluant notamment la création de sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite, d'une douche, ainsi que d'un espace de stockage, ont été élaborés progressivement.

Ces réflexions ont accompagné l'équipe du CAARUD dans la conception de l'organisation des activités au sein des nouveaux locaux, tout en anticipant l'intégration du dispositif MBS prévue pour 2026.



12

APPART'74



Les chiffres clés



17

nouvelles
personnes



75

personnes
accompagnées



40

personnes en suivi
très régulier



24% Logement autonome
15% Hébergés par un tiers
9% Hébergés en institution
34% SDF
18% Non renseigné



24% Prostitution
28% Activité professionnelle
6% Formation
10% Ateliers d'insertion/Tremplin
29% Sans activité



44% Europe
43% Afrique
13% Amérique latine

57

Dates clés en 2024

Deux interventions de prévention sont déroulées au sein de l'établissement scolaire



privé "Saint-François" à Ville-La-Grand

- Prévention des conduites sexuelles à risques auprès de 250 élèves scolarisés en classe de 3e.
- Animation de deux ateliers d'une journée sur le thème « Sexe, argent, violence » et « Sexualité et écrans » auprès des élèves de 2nd, soit un total de 100 jeunes

Mars

Formation " Comprendre et repérer le phénomène prostitutionnel pour mieux l'accompagner et/ou l'orienter" proposée par l'association ALTHEA (38) et organisée par Mme KUDIN, déléguée aux droits des femmes - 120 personnes



Le 16 mai 2024, la ministre chargée de l'Egalité entre les femmes et les hommes, Madame Aurore BERGE a convoqué à Annecy, les membres de la commission départementale de lutte contre la prostitution pour présenter la stratégie de l'état en matière de lutte contre le système prostitutionnel et l'exploitation sexuelle.

Le 13 novembre 2024 : Participation au Collectif des associations de lutte contre les violences faites aux femmes, piloté par l'Etat.



Le 25 novembre 2024 : Invitation à l'inauguration de l'observatoire départemental des violences faites aux femmes, puis intervention au sein du colloque "Les cyberviolences au sein du couple" mené par l'AVIJ.

Le 28 novembre 2024 : Organisation du colloque " La place du psychotraumatisme dans le schéma prostitutionnel", diligenté par Mme KUDIN, déléguée aux droits des femmes (150 personnes présentes).



Invitation à participer au CLSPD d'Annecy.



Nous poursuivons notre investissement avec Annemasse agglomération dans la recherche/action autour de la prostitution des mineurs. Nous sommes investis au sein du Comité de Pilotage de la Recherche/ Action prostitution des mineurs et nous participons activement aux groupes de travail répartis tout au long de l'année.

Perspective 2025

Objectif 1

Proposer et mettre en place d'une nouvelle psychologue pour organiser des groupes de parole.

Objectif 2

Poursuite de l'atelier bien-être avec la socioesthéticienne et les permanences avec le psychologue.

Objectif 3

Réfléchir autour d'une permanence juridique au sein de l'Appart'74.

Objectif 4

Maintenir des ateliers écriture avec Anne-Lise (bénévole) et mettre en place de cours de français (1h30/semaine).

Objectif 5

Organiser le second colloque "Prostitution".

Objectif 6

Trouver de nouvelles solutions d'hébergements et des logements spécifiques et adaptées pour l'accueil de femmes victimes de la prostitution, du proxénétisme et/ou de la traite des êtres humains à des fins d'exploitations sexuelles.

13

AXIHOME 74

Un chez-soi d'abord



Les chiffres clés



31

dossiers d'orientation
reçus et 10 personnes
admis dans le dispositif



24

locataires et futurs locataires
dont 1/3 de femmes

L'activité du dispositif Un Chez Soi D'abord

Sarah DALIGAUX, directrice de AxiHOME 74

L'année 2024 marque un tournant décisif pour le dispositif Un chez Soi d'abord (UCSD), qui, après plusieurs années d'expérimentation, a obtenu son habilitation officielle en décembre 2023. Cette reconnaissance institutionnelle consacre la pertinence d'une démarche orientée vers l'accompagnement des personnes en situation de précarité et de troubles psychiques.

Montée en charge et chiffres clés

La structure s'inscrit désormais dans une dynamique de montée en charge, visant à atteindre 55 places d'ici le premier semestre 2026. Au 31 décembre 2024, 46 personnes ont été accompagnées, dont 43 effectivement logées. L'année a vu l'admission de 10 nouveaux bénéficiaires, sur la base de 31 dossiers reçus, conformément à un rythme d'intégration mesuré et progressif, dicté par les exigences du cahier des charges.

Consolidation du dispositif

Plusieurs jalons majeurs ont été franchis cette année. L'installation dans de nouveaux locaux à Bons en Chablais a permis de renforcer la centralité et la visibilité du dispositif. Deux guides de communication, à destination tant des locataires que des partenaires, ont été élaborés afin de faciliter la compréhension et l'appropriation du projet. Le pôle logement (GLA) s'est stabilisé, grâce à une coopération accrue avec les bailleurs sociaux et privés, et à la diversification des types de baux. L'équipe a dû faire face à des situations complexes, telles que des dégradations ou des situations de squat, tout en maintenant un accompagnement de proximité et une gestion rigoureuse du parc locatif.

61

Accompagnement médicosocial et dynamique collective

L'accompagnement proposé s'appuie résolument sur une approche orientée rétablissement, valorisant les ressources, les compétences et les aspirations des locataires. L'intervention en binôme, la mise à jour des outils d'accompagnement, et l'animation de groupes d'auto-support témoignent d'une volonté d'inscrire les bénéficiaires dans une dynamique d'empowerment et d'inclusion. Des actions collectives, des ateliers créatifs, ainsi que des permanences hebdomadaires, favorisent la construction d'une communauté solidaire et ouverte.

Ouverture, formation et professionnalisation

L'année a également été marquée par l'organisation d'une journée portes ouvertes « hors les murs », qui a rassemblé près de 80 participants issus de divers horizons institutionnels et associatifs. Parallèlement, la formation continue des équipes, l'intégration de nouveaux outils numériques, et le recrutement de profils variés (travail social, comptabilité, médiation santé pair) ont permis de consolider la professionnalisation du dispositif.

Communauté de pratique et rayonnement

UCSD s'inscrit dans une dynamique de communauté de pratique, tant au niveau national qu'international. La participation à des événements, tels que les intersites au Parlement européen ou le colloque de l'AQRP au Québec a permis de valoriser l'expérience haut-savoyarde et d'enrichir les pratiques par l'échange et la confrontation d'idées. Le travail pair, la formation croisée, et l'implication des locataires dans l'animation et la gouvernance illustrent l'esprit d'innovation et de partage qui anime la structure.

Innovations, perspectives et défis

L'année a également été celle de l'expérimentation d'une coordination partagée, suite à la démission de la coordinatrice, témoignant d'une capacité d'adaptation et d'une volonté de repenser les modes de gouvernance. Plusieurs projets innovants sont en gestation : logement de répit pour la gestion de crise, projet de « maison du rétablissement », évolution des commissions d'entrée pour une participation accrue des candidats, développement de l'accompagnement vers l'emploi, et ouverture à de nouveaux publics, notamment les jeunes. Les défis demeurent nombreux, notamment en matière d'accès aux soins, de recrutement de professionnels de santé, et de consolidation de l'équipe. Néanmoins, la créativité, l'engagement collectif et la fidélité au modèle UCSD constituent des atouts majeurs pour poursuivre la dynamique d'amélioration continue et répondre aux besoins émergents du territoire.

En conclusion, l'année 2024 s'affirme comme une étape fondatrice pour UCSD, marquée par la structuration, l'innovation et la consolidation d'une démarche inclusive et résolument orientée vers le rétablissement et l'émancipation des personnes accompagnées. Les perspectives pour 2025 et les années suivantes s'annoncent prometteuses dans un esprit d'ouverture, de coopération et d'amélioration continue des pratiques.

REMERCIEMENTS

- L'Agence Régionale de Santé et sa Délégation Territoriale Départementale. L'Etat via la
- Préfecture, la Direction Départementale de l'Emploi du Travail et de la Solidarité, la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives, le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et le Service des Droits des Femmes et de l'Égalité entre les femmes et les hommes.
La Caisse Primaire d'Assurance Maladie. La Communauté d'Agglomérations
- Annemassienne et des Voirons, dénommée
- Annemasse Agglo, composée de douze communes : Ambilly, Annemasse, Etrembières, Gaillard, Vétraz-Monthoux, Ville-la-Grand ; Bonne, Cranves-Sales, Juvigny, Lucinges, Machilly, Saint-Cergues.
Le Conseil Département, le Service des Droits des Femmes et de l'Égalité. Les villes de
- Thonon-les-Bains, Evian-les-Bains, Publier, Maxilly-sur-Léman, Orcier, Sciez,
- Douvaine ; Bonneville, Cluses, La Roche-sur-Foron, Marignier, Marnaz, Saint-Pierre-en-Faucigny ; Thyez, Vougy, Magland, Le Petit Bornand ; Saint-Julien-en-Genevois, Reignier, Fillinges, Nangy...

- Les services sociaux municipaux et départementaux.
- Les centres hospitaliers généraux et spécialisés.
- Les centres médico-psychologiques et sociaux.
- Les médecins généralistes et hospitaliers, les pharmaciens, psychologues, infirmiers.
- La Maison d'Arrêt de Bonneville.
- La Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ).
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Haute-Savoie.
- Les institutions judiciaires.
- L'association Première Ligne à Genève.
- La Maison des Adolescents « Rouge Cargo ».
- La Maison Intergénérationnelle de l'Enfance et de la Famille (MIEF).
- La Mission Locale d'Annemasse.
- La Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Savoie.
- L'association OPPELIA.

- La Fédération des Œuvres Laïques.
- L'Association Addictions France (AAF).
- L'association La Passerelle.
- L'accueil de jour l'Escale.
- L'association ADOMA.
- L'association Trait d'Union.
- Le CHRS la Maison Coluche.
- L'association Vape du Cœur.
- L'association Intermédiaire Trait d'Union.
- L'association Les Brigades Vertes du Léman.
- L'association ARIES.
- Les Associations de prévention spécialisée, d'insertion sociale et professionnelle.
- Les établissements scolaires (collèges et lycées).
- Et bien d'autres associations et institutions partenaires...

***Vous trouverez l'intégralité de notre rapport d'activité 2024
à lire ou à télécharger sur notre site www.apreto.fr
à compter du 20/07/2025***

